



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'HUSSEIN-DEY
Numéro d'Identification Fiscale (NIF) 099916000876756

AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N 06/2026

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey dont le siège social est sis à la cité Amirouche, bâtiment « D » Hussein Dey – Alger, lance un concours national d'architecture restreint pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) des 60 logements promotionnels aides et logements promotionnels libres sis à la cite Zerhouni Mokhtar (site 01) commune de Mohammadia Wilaya D'Alger.

Il s'agit d'un concours national d'architecture restreint adressé à tous les architectes bureaux d'études publics ou privés.

A. Capacité professionnelle:

a. Capacités professionnelles

- BET PRIVE : Une copie de l'agrément en cours de validité, délivré par l'ordre national des architectes.
- BET PUBLIC : Une copie du statut et une copie de registre de commerce.

b. Capacité financière:

Le soumissionnaire au titre du présent concours doit avoir un cumul du chiffre d'affaires des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022- 2023 et 2024) supérieur ou égal à 4 000 000,00 DA, (justifié par des bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers visés par les services des impôts ou attestation de chiffres d'affaires C20 délivrer par les services des impôts).

c. Capacités techniques:

1) Références professionnelles : ayant conçu (études et suivi) et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :

- Un projet de logements d'au moins de 60 logements en un seul tenant.
 - Où Deux projets d'équipements de catégorie B et plus.
- Justifier par des attestations de bonne exécution délivrée par des maîtres d'ouvrages publics.

Cette attestation doit contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :

- L'intitulé du projet.
- Le montant du projet.
- Catégorie du projet pour les équipements publics.
- Délais de réception

2) Moyens humains: le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Un (01) Architecte ou (ingénieur ou mastère) en génie civil spécialisé dans le domaine du bâtiment, (chef de projet), ayant une expérience minimum de 04 ans.
- Un (01) Architecte ou (ingénieur ou mastère) en génie civil spécialisé dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience minimum de 03 ans

Pour justification du profil et l'expérience de son équipe le candidat ou le soumissionnaire doit joindre à son offre les pièces suivantes :

Diplômes, les certificats de travail, les attestations d'affiliations CNAS ou CASNOS, qualité et Fiche de Carrière CNAS.

3) Moyens matériels:

- un véhicule.
- un Micro ordinateur + imprimante.

Ces moyens sont justifiés par des cartes grises +assurance pour les matériels roulant et factures d'achat + PV de constat récent délivré par un huissier de justice ou un expert agréer par la justice (pour tous autres matériels datée de 6 mois Maximin à la date de la soumission).

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

-Les moyens humains et matériels ayant servi dans l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

NB : les groupements de BET ne sont pas concernés par ce concours.

Les bureaux d'études intéressée par le présent concours peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges au près de :

Direction Générale de l'OPGI d'Hussein Dey,
Bureau N°17
Cité Amirouche, Bt « D »– Hussein Dey –Alger

Contre paiement des frais de reproduction fixé à Cinq Mille Dinars (5 000.00 DA) non remboursable.

L'offre doit être accompagné des pièces et document en cours de validité, comme exigé dans le cahier des charges un dossier de candidature.

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparé et cachetée indiquant la dénomination du bureau d'étude, la référence et l'objet de l'avis de Concours National d'Architecture Restreint ainsi que la mention « dossier de candidature » est insérée dans une enveloppe séparée,

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, Concours National d'Architecture Restreint N°06/2026 Et l'objet du concours »

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'article 18 du cahier des charges.

L'offre doit être déposé à l'adresse suivante : Direction Générale de l'OPGI d'Hussein Dey, bureau N°17, Cité Amirouche, Bt « D »– Hussein Dey –Alger.

Pour le dossier de candidature, dix 10 jours, les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures.

La date de dépôt de l'offre est fixée au (10^{ème} jour, le dernier jour de la durée de préparation des offres) au plus tard 12h00. Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de la date de dépôt de l'offre à 13 H00 à l'adresse suivante : Direction Générale de l'OPGI d'Hussein Dey, bureau N°17, Cité Amirouche, Bt « D »– Hussein Dey –Alger.